



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Appel à projet écoles numériques – candidature de la ville de Pontivy

DEL-2021-048

Numéro de la délibération : 2021/048

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, Enseignement

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 15/03/2021

Date de convocation du conseil : 09/03/2021

Date d'affichage de la convocation : 09/03/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représenté : M. GUILLEMOT Michel par M. Paul LE GUERNIC

Appel à projet écoles numériques – candidature de la ville de Pontivy

Rapport de Jean-Pierre LE CLAINCHE

Dans le cadre du plan de relance, le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports met en place des mesures destinées à encourager l'acquisition d'équipements informatiques et de services et ressources numériques pour garantir l'accès au numérique au plus grand nombre d'élèves, à leurs familles et à leurs professeurs dans tous les territoires,

Cette mesure s'adresse prioritairement aux cycle 2 et au cycle 3 des écoles élémentaires et vise à l'acquisition d'un socle numérique minimal pour favoriser la continuité pédagogique dans les écoles grâce au développement et ressources numériques.

Ce socle intègre :

- l'équipement des classes
- des équipements mutualisables pour l'école
- des équipements du bureau de direction
- l'aménagement des réseaux

Le montant évalué pour cet équipement est de 3500 € maximum par classe.

Pour un budget inférieur à 200 000 €, 70 % sont pris en charge par l'État.

Dans les écoles de Pontivy, il y a 41 classes élémentaires (22 dans les écoles publiques, 17 dans les écoles privées et 2 pour Diwan).

Le montant total de dépenses éligibles pour l'équipement numérique de ces classes est de 143 500 €. La part prise en charge par l'État s'élevant à 100 450 € (70%), le reste à la charge de la commune s'élève à 43 050 €.

Nous vous proposons :

- de répondre à l'appel à projet national afin d'équiper les écoles élémentaires en outils informatiques et ressources numériques en ayant pour objectif de constituer un socle numérique de base ;
- d'autoriser la Maire ou son représentant à solliciter les subventions disponibles auprès de l'État pour cet appel à projet ;
- d'autoriser la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 16 mars 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**